

**PROJET LEADER**

**KlimBera**

# Table des matières

<b>1. Titre du projet</b>	<b>p.3</b>
<b>2. Porteur du projet</b>	<b>p.3</b>
<b>3. Evaluation du projet</b>	<b>p.3</b>
- <b>Introduction</b>	
- <b>Actions réalisées</b>	
- <b>Evaluation des objectifs atteints</b>	
- <b>Groupes cibles atteints</b>	
- <b>Partenaires participants au projet</b>	
- <b>Durée du projet</b>	
- <b>Décompte</b>	

## 1. Titre du projet

KlimBera (LW 19.2.6)

## 2. Porteur du projet

GAL Lëtzebuerg West

## 3. Evaluation du projet

### Introduction

Un groupe de travail a été mis en place suite aux consignes de l'UE de lancer des projets dans le domaine de l'énergie.

Dès lors, la région LEADER Lëtzebuerg West n'a pas eu d'expérience dans ce domaine et a donc décidé de rassembler les experts locaux dans ce domaine afin de mettre en place un projet qui sera profitable à la région.

Pour compenser ce manque de communication et de conscience, le groupe de travail «énergie» du GAL LEADER Lëtzebuerg West, se composant des conseillers climatiques des communes Helperknapp (Gerard Lutgen), Garnich (Thomas Schlicher), Koerich & Steinfort (Paul Kauthen), Mersch (Luc Friedrich) et Mamer (Adrien Moersch) se sont concertés plusieurs fois pour établir un projet qui comprend des actions, basées sur le pacte climat, afin de réduire ce déséquilibre de communication sur des actions déjà menées par des acteurs dans la région, de sensibilisation et de formation.

### Actions réalisées

Une adaptation des actions du projet a eu lieu en 2019, suite au constat que les actions prévues initialement, existaient déjà sous une forme ou une autre.

Les actions prévues initialement se sont principalement focalisées sur l'échange et la dispersion des informations recueillies, qui ont pu être partiellement réalisées. La mise en place d'une coopérative régionale énergétique a été rajoutée.

### Action ajoutée

#### Mise en place d'une coopérative énergétique régionale

- Un inventaire a été effectué par l'EnergiPark Réiden de tous les toits des bâtiments communaux en vue de connaître le potentiel de l'énergie solaire disponible dans la région.
- Chaque commune a eu un rapport de cette analyse, sur lequel les responsables communaux pouvaient se baser en faisant leur choix quel toit il mettrait à disposition de la coopérative et donc à leurs habitants.

- Des réunions ont eu lieu avec les responsables des communes afin de leur présenter les démarches et objectifs de la coopérative énergétique régionale.
- Un conseil d'administration s'est établi (statuts en annexe), représentant la coopérative régionale énergétique.

#### Membres du conseil:

- Ed Buchette – président
- Dan Frieden – vice-président
- Jemp Weydert - membre
- Andy Gilberts - membre
- Georges Zeimet - membre
- Joske Vosman - membre
- Patrick Weyrich - membre
- Jean-Marie Moes - membre
- Fernand Hoffmann – membre

Ce conseil s'échange entre eux et guidera les actions de la coopérative. Il sera également le point de contact pour les souscripteurs.

- Premières démarches en vue d'un concept de communication ont été lancées :
  - 1) Un logo a été conçu, permettant de visualiser la coopérative.
  - 2) Un flyer informatif (voir ci-joint) a été conçu et envoyé à toute boîte, en vue d'informer les habitants de la région sur le concept de la coopérative, son fonctionnement & ses objectifs et les sensibiliser à investir dans la coopérative. Ce flyer annonçait également la soirée d'information pour les habitants.
  - 3) Le flyer a été adapté et réimprimé, afin de pouvoir l'utiliser à des soirées de sensibilisation.
  - 4) Des premières démarches ont été prises en vue d'une création d'un site internet : réservation du domaine, traduction.
- Une réunion d'information & appel à candidature a été fait dans la région
- Deux installations ont été installées à Tuntange et d'autres sont en cours (Steinfort, Garnich, Mersch)
- A ce jour la coopérative compte 109 souscripteurs avec 4.004 parts vendues
- Une suite du projet est planifiée en se focalisant sur la communication afin d'assurer et prolonger ce succès.

## Actions initiales

### 1) Basées sur la mesure 6.2.2 du pacte climat (Communication et coopération avec les pouvoirs publics – Autres communes et région)

#### Création d'un réseau /plateforme d'échange régional(e)

Depuis le lancement officiel du projet (20 décembre 2016), le groupe de travail «Energie» s'est réuni dix fois, afin de s'échanger et mettre en place un projet LEADER qui apporte un surplus à la région.

#### Rencontres et échanges entre le personnel communal (administrations, services techniques...) sur des thèmes divers

Les échanges avec les communes se sont faits à travers les conseillers climatiques. Des échanges entre services communaux n'ont pas eu lieu à cause du manque de disponibilité des employés communaux et l'existence d'initiatives similaires

### 2) Basées sur la mesure 6.1 du pacte climat (Communication)

**Communication:** informer sur les actions traitant le thème de l'énergie et qui ont lieu dans la région (site internet commun, articles, Newsletter traitant en priorité le thème de l'énergie,...)

Les communes et habitants ont été informés sur les actions traitant l'énergie dans la région en publiant des articles dans le magazine régional, les bulletins communaux, la newsletter et par des emails. – p.ex. article sur la précarité énergétique de MyEnergie, envoyé à toutes les communes.

**Sensibilisation:** soirée d'information, kit pour les habitants, échange d'idées, workshops thématiques...

Une soirée d'information a eu lieu le 19 novembre à Tuntange, informant sur le fonctionnement de la coopérative régionale énergétique et ses objectifs. 100 personnes y ont participé (photo annexe)

### 3) Basées sur la mesure 5.2.3 du pacte climat (Formation continue)

#### **Formation:**

Les employés communaux, enseignants, entreprises etc. de la région pourront profiter d'une offre de formations et/ou de visites des lieux. Le choix de ces formations/visites des lieux se basera sur le phénomène du concept *bottom-up*: une lettre d'information, qui explique les intentions du projet, sera adressée aux personnes concernées. Le choix des formations et visites des lieux sera pris par ceux qui ont porté un intérêt à ce projet et ce selon leurs intérêts et besoins.

Ces formations n'ont pas eu lieu suite au constat que de nombreuses formations sont organisées par d'autres institutions p.ex MyEnergy, Umweltberodung Lëtzebuerg, Energie Atelier Réidener Kanton, Energie Agence,

### Éducation :

Des activités pédagogiques sont prévues afin de sensibiliser les enfants et jeunes à agir et faire agir leurs parents de façon respectueux envers l'environnement.

Un groupe de travail sera organisé avec les enseignants portant un intérêt à ce sujet pour pouvoir définir les besoins et monter un concept utile à ces besoins.

Un échange est prévu avec l'*Energie Atelier* du canton de Redange, qui propose déjà des offres de ce genre.

Ces activités pédagogiques n'ont pas eu lieu suite au constat que de activités sont organisées par d'autres institutions p.ex. Energie Agence, Energie Park, Convex. SNJ etc.

Une liste des activités existantes a été élaborée et envoyée aux écoles.

### Objectifs

- Informer la population locale, les entreprises et écoles sur l'offre qui existe (soirée d'infos, journées découvertes...)
- Sensibiliser la population locale, les services communaux, les écoles et les entreprises sur les mouvements quotidiens en faveur de l'environnement et facilement à appliquer
- Former le personnel scolaire, les entreprises, les services techniques à utiliser du matériel écologique dans leurs démarches quotidiennes et exceptionnelles

Les objectifs initiaux n'ont été atteints que partiellement suite au changement des actions à réaliser. L'installation de la coopérative énergétique régionale a réussi à informer et sensibiliser la population locale sur le thème de l'énergie durable.

### Évaluation des objectifs

- Création d'un(e) réseau plateforme régional(e) – **groupe de travail Energie & conseil d'administration Regional Energie Cooperative LEADER Lëtzebuerg West**
- Nombre de réunions d'échange – **10 réunions rassemblant le groupe de travail « Energie » et réunions regroupant le conseil d'administration de la coopérative énergétique régionale**
- Les moyens de communication utilisés pour répandre les informations – **email, newsletter, magazine régional, bulletin communaux, réseaux sociaux, flyer etc.**

- Nombre d'activités de sensibilisation – réunions d'échanges avec les communes, 1 réunion d'informations pour les habitants
- Nombre de participants aux activités de sensibilisation – les 7 communes et 100 participants à la soirée d'informations à Tuntange
- Réactions des participants – 109 souscripteurs, 4.004 parts vendues
- Nombre de formations – aucune
- Nombre de participants aux formations – 0
- Réactions des participants - /
- Nombre d'activités pédagogiques – aucune
- Nombre de groupes faisant appel aux activités pédagogiques – /
- Création Coopérative énergétique régionale – inventaire des bâtiments communaux, rapports pour les communes, conseil d'administration, 2 installations et 3 en cours, communication

### Groupes cibles atteints

- Population locale
- Communes (politique & services)

### Caractère pilote atteint

Un partenariat a été mis en place dans le domaine de l'énergie durable

### Partenaires ayant participé au projet

- Communes
- Associations
- EnergiPark

### Durée

3 ans et demie (novembre 2016 – mars 2020)

## Décompte

Rubriques	Budget prévisionnel	Dépenses
Communication (Articles, Events, Flyer, Newsletter,...)	12.000,00	3.424,85 €
Matériel de bureau	1.000,00	
Groupe de travail / réunions	1.000,00	
Coûts de déplacement	0,00	0,80 €
Visites/inspections	2.000,00	9.145,77
Formations/Workshops	2.500,00	
Matériel de sensibilisation	0,00	
Coopérative régionale (inventaire, mise en place)	12.000,00	17.784,00€
<b>TOTAL</b>	<b>30.500,00</b>	<b>30 355,42 €</b>

Financement	Décompte
Décompte	30.355,42
FEADER + ETAT 71%	21.552,35
Communes 29%	8.803,07